CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E156693** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 32 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SALON-DE-PROVENCE 379659246
Siret : 379 659 246 00019
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 9010923
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010516502604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010516502604
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : CARRADORI SUD

21 AVENUE AUGUSTE MARIUS PEYRE
13110 PORT DE BOUC

Téléphone : 04 42 05 31 10 **Fax :** 04 42 05 30 87
Portable :
Responsabilité légale :
CARRADORI DAVID GÉRANT

Site Internet : http://carradori-groupe.com/sud/
E-mail : carradori-sud@carradori.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 581 831 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	16/04/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		16/04/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)		17/03/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	9	16/04/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 12/10/2026 14:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E156693** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE **12/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990
Forme juridique : SARL

Capital : 32 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SALON-DE-PROVENCE 379659246

Siret : **379 659 246 00019**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 9010923

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010516502604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010516502604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **CARRADORI SUD**

21 AVENUE AUGUSTE MARIUS PEYRE
13110 PORT DE BOUC

Téléphone : 04 42 05 31 10 **Fax :** 04 42 05 30 87
Portable :

Site Internet : http://carradori-groupe.com/sud/
E-mail : carradori-sud@carradori.fr

Responsabilité légale :
CARRADORI DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/12/2023
o Isolation des combles perdus	05/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 14:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.